

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 7 avril 2015, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Louise Sénécal et Nancy Lessard, Messieurs les Conseillers, Xavier Bouhy, Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

70-2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

71-2015

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les procès-verbaux de la séance régulière du 2 mars 2015 et de la séance spéciale du 9 mars 2015 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

72-2015

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - TROUPE DE THÉÂTRE LES DEUX MASQUES DE BEAUCE

ATTENDU la demande d'aide financière de la Troupe de Théâtre les deux masques de Beauce.

Proposé par Madame Louise Senécal,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de

250,00 \$ en guise de participation financière à la Troupe de Théâtre les deux masques de Beauce.

ADOPTÉ

73-2015

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - RENOUELEMENT
CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de renouveler le contrat de déneigement, numéro de dossier 6606-15-4987, avec le Ministère des Transports pour une période de trois (3) ans. Ce dit contrat est pour le Rang des Fonds, Rang Sainte-Caroline et le 1^e Rang Nord. Ce contrat a une longueur pondérée à entretenir de 6.207 kilomètres.

ADOPTÉ

74-2015

RÈGLEMENT FINAL - MONSIEUR JEAN-CLAUDE
JACQUES

ATTENDU la lettre reçue de Monsieur Jean-Claude Jacques, 539 Route 108, pour avoir une entente à l'amiable avec la Municipalité de Saint-Victor dans le litige situé au 560 Rang Sainte-Catherine.

Proposé par Madame Louise Senécal,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'offrir à Monsieur Jean-Claude Jacques la somme de 1 500,00 \$ et de faire la pose de calvette (tuyaux fournis par Monsieur Jacques). De plus, la Municipalité fera la donation d'une parcelle de terrain situé sur l'ancien chemin du Rang Sainte-Catherine, du côté de Monsieur Normand Fecteau, et s'engage à payer les frais de notaire pour cette parcelle de terrain.

ADOPTÉ

75-2015

DEMANDE DE PERMIS DE CHENIL

ATTENDU la demande de Madame Marie-Pierre Duval, 387 Rang 3 Sud à Saint-Victor, pour avoir un permis de chenil.

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accorde un permis de chenil à Madame Marie-Pierre Duval, 387 Rang 3 Sud à Saint-Victor.

ADOPTÉ

76-2015

MAINTIEN DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LA M.R.C. ROBERT-CLICHE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor a fait appel aux services et à l'expertise du personnel en place au CLD de la M.R.C. Robert-Cliche.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor ne pouvait se payer à temps plein les services de professionnels du développement de sa Municipalité.

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie le maintien de l'organisme de développement soit le CLD de la M.R.C. Robert-Cliche afin qu'il poursuive son travail de soutien et de collaboration auprès des municipalités ainsi qu'aux services directs à l'entreprise privée tels que démarrage, plan d'affaires, suivi, accompagnement ainsi que financement.

ADOPTÉ

77-2015

**RÉSERVATION CHARRIOT - PARADE FESTIVITÉS
WESTERN**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'autoriser le
directeur général à réserver un charriot et
chevaux pour la parade des Festivités
Western le 26 juillet 2015.

ADOPTÉ

78-2015

TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉES

ATTENDU la demande d'aide financière de la
table de concertation des Aînées de Robert-
Cliche.

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité de
Saint-Victor participera pour un montant de
50,00 \$ en guise de participation
financière pour la table de concertation
des Aînées de Robert-Cliche.

ADOPTÉ

79-2015

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - COUPE LEDOR
2015**

ATTENDU la demande de commanditaire du
regroupement hockey Beauce-Centre pour
avoir une commandite pour la Coupe LEDOR
2015 à Beauceville.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le Conseil
Municipal va prendre une publicité de
125,00 \$ dans le cadre de la coupe Ledor
2015 à Beauceville.

ADOPTÉ

80-2015

SERVICE INTERNET - DEMANDE

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à la compagnie de Téléphone de Saint-Victor de rehausser la vitesse d'internet sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-Victor. Ce rehaussement permettrait à tous les contribuables d'exercer leur travail de leur résidence dans le milieu urbain de la Municipalité.

ADOPTÉ

81-2015

SOUSSION GRAVIER

Ont soumissionné :

	0-3/4 A	0-3/4 B	0-2 1/2
Exc. M. Toulouse :	0.00	7.55	0.00
Gravière MJ Lessard :	10.25	9.25	9.25
Giroux Lessard :	8.55	7.35	6.90
Exc. P. Rodrigue :	0.00	8.55	7.70
Pavage Sartigan :	8.55	8.55	0.00

Après discussion :

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder la soumission pour le 0-3/4 A à Pavage Sartigan et le 0-3/4 B à Excavation Marcel Toulouse.

ADOPTÉ

82-2015

SOUSSION FERTILISATION

Ont soumissionné :

Paysages Durables	1 420.00 \$
Verdure	1 035.00 \$

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, d'accorder la soumission à Verdure
pour un montant de 1 035,00 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

83-2015

SOUSSION FAUCHAGE

Ont soumissionné :

Ferme Donald Vachon : côté nord 9 500,00 \$,
côté sud 4 300,00 \$ et grandeur 13 800,00 \$.

Dany Rodrigue : côté nord 8 900,00 \$, côté
sud 9 500,00 \$ et grandeur 14 300,00 \$.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, d'accorder la soumission à Ferme
Donald Vachon pour le fauchage à la grandeur
de la Municipalité pour un montant de
13 800,00 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

84-2015

SOUSSION - TONTE DE GAZON 2015

Ont soumissionné :

Les Tontes J.F. : 6 080,00 \$

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, d'accorder la soumission de tonte

de gazon, pour la saison 2015, à Les Tontes J.F. pour la somme de 6 080,00 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

85-2015

ADHÉSION SANS FRAIS AU SYSTÈME VOILÀ DE PGSOLUTION

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le directeur général à inscrire la Municipalité de Saint-Victor au système Voilà de PG Solution et ce sans frais.

ADOPTÉ

86-2015

RÈGLEMENT D'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES ET PORTANT LE NUMÉRO 117-2015

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor est assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE le Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme no 68-2007 peut être amendé;

ATTENDU QUE la municipalité estime nécessaire d'ajouter des dispositions admissibles à une dérogation mineure concernant la construction de bâtiments accessoires sans qu'ils soient nécessairement sur le même terrain que l'usage principal;

ATTENDU QUE la municipalité peut assujettir une dérogation mineure à des conditions particulières afin d'en atténuer les effets sur le voisinage immédiat;

ATTENDU QUE toute demande de dérogation mineure doit suivre une procédure rigoureuse et être justifiée avant d'être acceptée par le Conseil;

ATTENDU QUE l'adoption du règlement sera précédée d'un avis de motion;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la municipalité de Saint-Victor décrète et adopte, par résolution, le règlement numéro 117-2015 tel que décrit ci-après :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement

ARTICLE 2

Le présent règlement porte le titre suivant :

Règlement d'amendement au règlement sur les dérogations mineures et portant le numéro 117-2015.

ARTICLE 3

Le présent règlement a pour objet d'ajouter des dispositions admissibles au règlement sur les dérogations mineures concernant l'implantation de bâtiments accessoires sur un terrain sans qu'il ne soit obligatoire d'avoir un usage principal exercé sur le même terrain.

ARTICLE 4

L'article 6 du règlement sur les dérogations mineures est modifié par l'ajout des dispositions suivantes du règlement de zonage no 54-2006 pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure:

CHAPITRE IV

SECTION II

LES USAGES, BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES

- 69. RÈGLES GÉNÉRALES
- 70. NÉCESSITÉ D'UN USAGE PRINCIPAL

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JONATHAN V. BOLDUC

MARC BÉLANGER

87-2015

**RÈGLEMENT NUMÉRO 118-2015 - MODIFICATION DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 102-2012 SUR LA
CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-
OUTILS**

ATTENDU que le Conseil Municipal juge à propos d'amender le règlement numéro 102-2012 concernant le règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné le 9 mars 2015.

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le règlement numéro 102-2012 soit amendé.

EN CONSÉQUENCE le Conseil Municipal de Saint-Victor ordonne et statue par le présent règlement comme suit :

ARTICLE 1

Que le préambule du présent règlement en fasse partie intégrante.

ARTICLE 2

De faire un ajout après l'article 4 soit l'article 4.1 qui va se lire comme suit :

Durant les deux (2) premières semaines de juin, sur une période de trois (3) jours soit le lundi, mardi et mercredi, et les deux (2) dernières semaines de septembre

sur une période de trois (3) jours soit le lundi, mardi et mercredi que le règlement numéro 102-2012 ne s'applique pas.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JONATHAN V. BOLDUC

MARC BÉLANGER

88-2015

**REHAUSSEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT - 18 MARS
2015**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le directeur général à rehausser la marge de crédit, de la Municipalité de Saint-Victor, soit de 600 000,00 \$ à 800 000,00 \$ et ce en date du 18 mars 2015. Monsieur Gino Vachon, procureur et Monsieur Marc Bélanger, directeur général, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour rehausser la marge de crédit.

ADOPTÉ

89-2015

DEMANDE CPTAQ - MONSIEUR ALAIN BROCHU

ATTENDU que Monsieur Alain Brochu souhaite vendre une partie de sa propriété à Madame Nancy Lagueux.

ATTENDU que Madame Nancy Lagueux possède 4 lots contigus en lot visé.

ATTENDU que la propriété de Monsieur Brochu est située en zone agricole et qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour procéder à son morcellement.

ATTENDU que cette transaction formerait 2 propriétés alors que l'on en compte 5 actuellement.

ATTENDU que cette transaction n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole, ni sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles du lot visé et des lots avoisinants.

ATTENDU que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité.

Proposé par Madame Louise Senécal,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de Protection du Territoire Agricole par Monsieur Alain Brochu.

ADOPTÉ

90-2015

SIGNATURE CONTRAT - CHARGÉE DE PROJET

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Jonathan V. Bolduc, à signer le contrat pour engager la chargée de projet soit Madame Geneviève Moreau.

ADOPTÉ

91-2015

DEMANDE D'UN REPRÉSENTANT SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'O.M.H. SAINT-VICTOR

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'une demande soit

faite dans le Vic Action, journal local de la Municipalité, pour savoir un représentant pour siéger sur le Conseil d'Administration de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor.

ADOPTÉ

92-2015

**SIGNATURE ENTENTE AVEC FERNANDE J. BOUCHER
- VIDANGE LAC FORTIN**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Jonathan V. Bolduc, et le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, à signer un protocole d'entente avec Fernande J. Boucher pour la cueillette des vidanges au Lac Fortin et ce pour un montant de 10 000,00 \$, TPS et TVQ incluses.

ADOPTÉ

93-2015

DEMANDE DE SOUMISSION - ASPHALTAGE RANG 3 NORD

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions à la tonne pour la pose de béton bitumineux soit pour le rang 3 Nord sur une distance de 2.5 kilomètres sur une largeur de 7 mètres.

Les soumissions seront reçues, sous enveloppe scellée et identifiée **SOUMISSION POUR ASPHALTAGE RANG 3 NORD**, au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 11h00 le 4 mai 2015 pour être ouvertes à la même heure.

Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

94-2015

ACHAT D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Jonathan V. Bolduc, à faire l'achat d'un panneau d'affichage électronique de Liberty Vision. Que la municipalité de Saint-Victor accorde le mandat total du projet enseigne et écran à Liberty Vision et commande l'écran en soumission D sois 8.8 x 5 avec cadrage.

ADOPTÉ

95-2015

DEMANDE DE SOUMISSION POUR RAPIÉÇAGES

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions à la tonne pour du rapiéçage dans les rues de la Municipalité de Saint-Victor.

Les soumissions seront reçues, sous enveloppes scellées et identifiées **SOUMISSION POUR RAPIÉÇAGE**, au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 11:00 heure le 04 mai 2015, pour être ouvertes à la même heure.

Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

96-2015

MANDAT A CAROLINE PEPIN - PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE CÉLÉBRATIONS LOCALES 2015

Proposé par Monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Madame Caroline Pépin,

coordonnatrice d'activités familiales, pour la demande financière pour le programme d'assistance aux célébrations locales pour la fête nationale du Québec.

ADOPTÉ

97-2015

AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE BASEBALL

Proposé par Madame Louise Senécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité cautionnera l'aménagement du terrain de baseball pour la somme de 20 000.00 \$. Le financement de ce projet doit se faire via une compagnie de financement populaire qui doit être organisée par le comité de baseball du Service Loisirs et Tourisme, dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2015.

ADOPTÉ

98-2015

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Municipalité de Saint-Victor et de la qualité de vie de ses citoyens.

ATTENDU que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société.

ATTENDU que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle.

ATTENDU que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture.

ATTENDU que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle.

EN CONSÉQUENCE, il est :

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame « Journée de la culture » le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉ

99-2015

POLITIQUE CULTURELLE VICTOROISE

Proposé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor mettra en place une politique culturelle Victoroise. La politique culturelle Victoroise sera mise en application en septembre 2017.

ADOPTÉ

100-2015

POLITIQUE D'ACHAT LOCAL

Proposé par Madame Louise Sénécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à tous les organismes de Saint-Victor de bien vouloir faire leur achat à Saint-Victor. Le but de la politique d'achat local est de favoriser tous les

marchands possédant une place d'affaires à Saint-Victor.

ADOPTÉ

101-2015

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la liste des comptes
soit approuvée et adoptée pour paiement :

Telus Mobilité	98.93	\$
La Victoroise	97.80	\$
Poste Canada	209.40	\$
Jonathan V. Bolduc	160.20	\$
Gaz Métro	2 762.36	\$
Hydro-Québec	90.73	\$
Hydro-Québec	4 191.32	\$
Jonathan V. Bolduc	125.96	\$
Telus Mobilité	101.09	\$
Alexandre Poulin	60.00	\$
Déneigement Christian Marois	2 586.94	\$
Hydro-Québec	5 217.60	\$
Marc Bélanger	84.00	\$
Anne-Marie Mathieu	107.50	\$
Téléphone Saint-Victor	655.70	\$
Pizzeria Jippy	54.37	\$
Michel Mathieu	350.00	\$
Daniel Gignac	100.00	\$
Roland Poulin	10.00	\$
Festivités Western	57.49	\$
Maison des Jeunes	98.23	\$
Marcel Bosa	150.00	\$
Poste Canada	1 334.29	\$
Kathleen Veilleux	119.94	\$
Hydro-Québec	3 158.73	\$
Ass. des Directeurs Municipaux	561.08	\$
Marc Bélanger	551.87	\$
Gabriel Lessard	287.34	\$
Table de Concertation des Aînés	50.00	\$
Michel Mathieu	100.00	\$
Magasin Coop	204.14	\$
Caroline Pépin	820.63	\$
Cordonnerie Bureau	247.18	\$
Mines Seleine	2 157.78	\$
Alliance Coop	15 763.78	\$

Alarme et Communication		641.57	\$
Robitaille Equipement	5	049.70	\$
DEBB		309.43	\$
Bureautique Guy Drouin		327.83	\$
Magasin Coop		229.80	\$
Centre Électrique de Beauce		200.98	\$
Garage Marc Bureau		181.09	\$
Garage Alain Bolduc		92.19	\$
Direct Gaz		235.46	\$
Remorques du Nord	2	612.08	\$
Hewitt Équipement		253.27	\$
Morency Avocats	4	453.57	\$
Medds Colis		11.39	\$
Pièces G.R.		247.33	\$
Queflex		86.22	\$
Biolab		540.50	\$
Centre du Camion	3	250.13	\$
Equipement Incendies Mayer	2	746.18	\$
Ateliers FLPH		803.67	\$
Pompaction		314.18	\$
M.R.C. Robert-Cliche	8	569.90	\$
Garage Gilles Roy		140.96	\$
Hercule Fortin Inc.		199.48	\$
Armand Lapointe Equipement		21.85	\$
Garage Bizier		986.35	\$
Groupe Conseil Roche	32	523.16	\$
Pizzeria Jippy		341.65	\$
Hydraulique Service		341.71	\$
Ville de Beauceville		808.28	\$
Edition Juridique FD		155.40	\$
Aréo Feu		251.00	\$
Orizon Mobile		94.86	\$
9203-9304 Québec Inc.		517.39	\$
Pharmacie Stephanie Roy		7.80	\$
Fond de l'information		36.00	\$
Gaz Metro	2	530.85	\$
Garage Alex Bolduc	1	071.96	\$
Plomberie Yves Lessard		888.07	\$
Distribution Daki 2008		140.33	\$
Saniquip	1	424.57	\$
Solution GA		881.23	\$
Municipalité de la Guadeloupe		234.55	\$
Pro du CB		243.75	\$
Maxi Métal		340.68	\$
Rénovation Steve Bureau		258.69	\$
Extincteur de Beauce		594.96	\$
Gingras Électrique		356.77	\$

ADOPTÉ

102-2015

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance soit ajournée à
lundi le 20 avril 2015 à 19h00.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JONATHAN V. BOLDUC

MARC BÉLANGER